

DÉBAT PUBLIC EUROPACITY

15 MARS AU 13 JUILLET 2016



CAHIER D'ACTEUR

Europa City : un assemblage de promesses non partagées

De la protection des espaces naturels et agricoles aux actions engagées pour la préservation du cadre de vie au travers de la protection des sols et de la qualité de l'air, Environnement 93 s'est toujours engagé depuis sa création en 1986 pour que les équilibres entre logement, transports, loisirs ne soient pas rompus et que les carences fortes de nos territoires soient enfin effacées offrant ainsi chances et opportunités aux habitants de Seine-Saint-Denis, identiques à celles accordées à tous les Franciliens.

Sur le Triangle de Gonesse, ce sont 80 000 visiteurs qui chaque jour pourraient venir surfer et skier, consommer comme jamais on ne pourra le faire en Ile de France. Viendraient s'ajouter 11 800 emplois, prévus pour assurer le fonctionnement de la bulle « Europa City », et 40 000 emplois annoncés sur la ZAC projetée par l'EPA Plaine de France, annexant ainsi 280 ha de terres agricoles pour une enclave au milieu de friches industrielles en reconquête, de territoires qui cherchent à se reconstruire autour de nouveaux transports enfin programmés, de quartiers oubliés quant à l'équipement en espaces de loisirs et de culture.

Le débat qui vient de s'engager doit essentiellement se poser sur la capacité de ce projet à répondre aux besoins de développement d'un des territoires les plus fragiles socialement et les plus morcelés de la région parisienne. Au-delà des intérêts privés, c'est pourtant l'Etat, qui a abandonné son devoir d'organisation du territoire, laissant de côté tout processus de décision partagée, qui doit maintenant assumer son rôle premier, permettant d'éviter un désastre économique, social et environnemental.



ENVIRONNEMENT 93

L'union départementale Environnement 93 s'est constituée en 1986 pour fédérer les associations de protection de l'environnement de Seine-Saint-Denis. Elle regroupe 23 associations locales.

Environnement 93 se mobilise sur les grands défis environnementaux du territoire : urbanisation, transports, déchets, climat, biodiversité et espaces naturels.

Environnement 93 est agréée au titre de la protection de l'environnement au niveau départemental

Affiliée à France Nature Environnement Ile-de-France

Environnement 93

Parc National Forestier de Sevrans
Allée Burlot
93410 Vaujours

L'AMENAGEMENT SACCAGE DE LA PLAINE DE FRANCE

Depuis les pistes de Roissy jusqu'à Garonor et aux anciens champs de tulipes, l'opportunité du débat public instauré pour Europa City démontre une nécessité d'organisation face aux multiples opérations urbaines confiées à différents maîtres d'ouvrage. Coordonner les grands secteurs de projet que sont notamment le pôle de Roissy Charles de Gaulle, le pôle métropolitain du Bourget, le Triangle de Gonesse, l'ancienne usine de PSA, Paris nord 2, Aérolians, Terre d'Avenir à Sevran, relève du rôle de l'Etat qui l'a abandonné aux seules ambitions de promoteurs privés.

Dans ce cadre, évaluer l'opportunité du projet Europa City, sans y intégrer la pertinence de la ZAC du Triangle de Gonesse, ni celle de la gare de la ligne 17 Nord en pleins champs, est tout à fait contraire aux directives de l'Union Européenne et aux règles fondamentales d'information du public.

Directive UE 85/337

Fractionnement des projets :

« la réglementation ne saurait être détournée par un fractionnement des projets et que l'absence de prise en considération de leur effet cumulatif ne doit pas avoir pour résultat pratique de les soustraire dans leur totalité à leur obligation d'évaluation alors que, pris ensemble,, ils sont susceptibles d'avoir des incidences notables sur l'environnement »

Ces absences de concertation et le mépris affiché pour les populations directement concernées par tous ces projets, en particulier celles de Seine-Saint-Denis, ne sont pas effacées par les nouvelles intentions affichées dans les Contrats d'Intérêt National censés proposer un nouveau modèle pour une organisation cohérente de l'espace et conforter un système urbain, conciliant cohérence économique, rapprochement entre l'habitat et l'emploi, valorisation des secteurs naturels

et agricoles. Les déclarations contredisent chaque jour ces grands principes affichés.

Le Préfet de la région Ile de France ne cache pas ses préférences lorsqu'il affirme : « *Le vrai sujet est : est-ce que cet équipement va tuer ceux qui sont de l'autre côté de l'autoroute.../... Europa City, simplement est ce que ce n'est pas une anticipation d'une mort de toute façon certaine, compte tenu de ce que sont ces équipements* »¹. Où seront les 11 800 emplois annoncés lorsque tout aura été détruit de « *l'autre côté de l'autoroute* » et pourquoi ne pas soutenir ce qui a déjà été entrepris et qui doit être pérennisé ?

Pour Laurent Fabius : « *Nous avons besoin d'hôtels, de restaurants, de lieux de culture, de loisirs, en nombre suffisant, et à la hauteur des attentes des touristes, qui se montrent de plus en plus exigeants* »². Encore des propos bien loin des promesses du maître d'ouvrage qui affirme vouloir offrir emplois, loisirs, culture aux habitants d'un territoire en déshérence.

Ces prises de position catégoriques de l'Etat en marge du débat public nuisent gravement à l'impartialité des échanges et à l'expression des habitants concernés par ce projet.

Autorité Environnementale

Information du public :

« pour la complète information du public, l'Ae recommande de préciser les raisons pour lesquelles les maîtres d'ouvrage de la ZAC et d'EuropaCity n'ont pas proposé à la commission nationale du débat public (CNDP) de faire porter le débat public sur un seul et même projet et d'indiquer en quoi le projet de création de ZAC serait modifié, en fonction des conclusions possibles de ce débat public et de l'enquête publique sur le projet de ligne 17 »

¹ Le Hub du Grand Paris : 7 mars 2015

² Journal du Dimanche : 22 décembre 2014

UN PROJET ET DES TRANSPORTS LOIN DES BESOINS DES HABITANTS

Le projet propose d'offrir 11 800 emplois dès l'ouverture en 2024, en précisant des profils de postes peu en accord avec les compétences des habitants du territoire. Pour l'INSEE cependant, en 2009, 68% des habitants de Val de France ne pourraient avoir accès aux emplois proposés sur Europa City.

Lors de la réunion publique de Paris/La Villette le 26 mai 2016, le maître d'ouvrage confirmait : « *Ce n'est pas un projet qui vise à s'adresser d'abord à la proximité* » ; les emplois et l'ensemble des services et activités proposés sur le centre commercial ne concernent pas les habitants des territoires. Il est par ailleurs prétentieux d'affirmer que la mise en place du dispositif « Europa City Compétences », fera mieux que les efforts de formation déjà en place qui ont échoué.

Projet en plusieurs phases ?³

Le maître d'ouvrage : « *À date, simplement, nous n'avons pas été capables de définir plus finement les choses. Je peux seulement dire que dans le cadre de la contractualisation avec l'aménageur, l'engagement qui est pris est, tous programmes confondus, de réaliser au moins 60 % de ces surfaces.* ».

60% des surfaces signifie bien sûr aussi 60% des emplois soient 7 080 emplois au lieu de 11 800.

Des emplois de plus en plus qualifiés Nicolas BOUZOU, économiste⁴

« *L'économie telle que nous la connaissons aujourd'hui est fondamentalement inégalitaire du point de vue territorial.../... (cette économie) va créer des espaces métropolitains très concentrés qui vont complètement siphonner les richesses des autres territoires*

La croissance économique tend spontanément à créer de l'emploi qualifié et à diminuer la demande d'emplois non qualifiés. »

³ Conférence-Débat - Villepinte lundi 9 mai 2016

⁴ Nicolas Bouzou : Réunion intermédiaire, Paris le 26 mai 2016

Emplois et transports non adaptés au territoire

Un élu de Garges-lès-Gonesse résume une expression forte affirmée au cours de l'atelier « Accès au site et enjeux de circulation, desserte du site par les transports collectifs » du jeudi 19 mars 19 mai 2016 à Garges-lès-Gonesse :

« *On attend un BHNS pour, à partir de Villiers-le-Bel, rejoindre la zone de Villepinte, un autre BHNS de Garges – Sarcelles pour se rendre sur les sites d'emploi, le prolongement du tramway T5, savoir par où nous pouvons passer pour aller rejoindre la gare RER du Bourget.* »

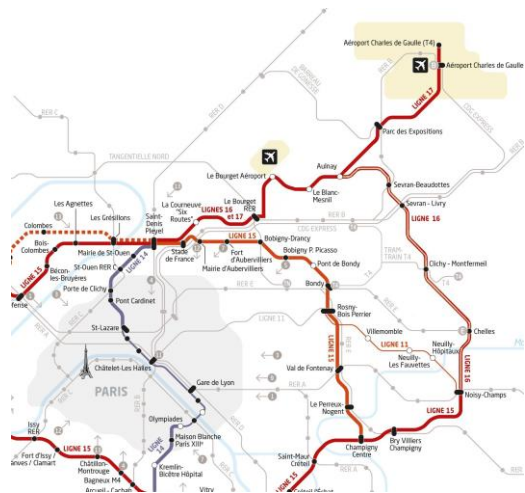
Pourquoi allons-nous sur Paris ? :

« *Simplement, parce que c'est beaucoup plus facile d'aller à Paris que d'aller à Roissy, que notre population en termes de formation spécifique trouve davantage de possibilités d'emploi sur Paris que sur Roissy.* »

« *Pour les Gargeois les pôles d'emploi sont au Bourget sur la zone aéroportuaire .../...avec Eurocopter qui s'installe, l'EADS qui augmente ses capacités, la zone industrielle aéroportuaire qui prend une extension énorme.../... le musée qui va se développer encore davantage* »

« *Je ne comprends pas ce soir, dans le débat, que nous n'ayons pas parlé des difficultés des Gargeois pour aller vers les zones d'emploi* ».

Donner accès aux formations et aux pôles d'emploi existants est la priorité pour ce territoire : modernisation des RER D et B, prolongement du tramway T5 Garges - Sarcelles - Saint-Denis jusqu'au Bourget, mise en œuvre de la Tangentielle Nord, trajet alternatif de la ligne 17 Nord évitant la gare inutile en pleins champs, sont les attentes exprimées dans cette concertation



LE GASPILLAGE DE NOS RICHESSES

Ce territoire reste la dernière tête de pont des vastes plaines agricoles du nord de la métropole en milieu urbain ; l'opportunité doit être saisie ici de préserver les espaces ouverts agricoles, en constituant une frange urbaine d'intérêt francilien, comme le prescrit le SDRIF (Schéma Directeur de la Région Ile de France). Il faut rappeler que les terres agricoles du Triangle de Gonesse sont exceptionnelles par leurs qualités agronomiques, que l'arrosage de ces espaces est inutile par la nature même de ces sols alors que les terrasses artificielles des toitures d'Europa City seraient une gabegie en terme de préservation ; il faut rappeler que si le maître d'ouvrage se plaît à nous affirmer que la biodiversité des ces espaces est plutôt pauvre, ce qui se mesure en surface n'est qu'une infime partie de la biodiversité présente sous terre, et que les 280 ha artificialisés seront définitivement stérilisés. Cette terre agricole est ainsi non seulement une réponse intelligente à l'engagement vers une autosuffisance alimentaire, mais elle est aussi une nécessité de résistance face au changement climatique.

Risques environnementaux :

Eau :

Incidence non mesurée sur les nappes souterraines, en fonction d'une plaque imperméabilisée de 280 ha et des impacts liés aux forages géothermiques et au stockage éventuels d'énergie.

Géothermie :

Concurrence avec les territoires voisins et notamment le secteur résidentiel.

Biomasse :

Insuffisance des forêts locales pour alimentation en bois

Absence de **mutualisation** des moyens sur une ZAC destinée par ailleurs à accueillir 40 000 emplois, entraînent un gaspillage contraire aux directives environnementales

CONCLUSION

Les modèles de développement durable prônés par les urbanistes comme ceux préconisés par les législations ou le SDRIF pour la région Ile de France, démontrent risques et dégradations engendrés par ce type de projet. Alors que la priorité pour nos territoires doit être orientée vers le recyclage urbain, un projet monofonctionnel sur le modèle « Europa City » est à l'opposé des principes attachés à l'aménagement durable, la fabrication d'une île en pleins champs de la Plaine de France, est un risque certain pour ce quart Nord-Est de la région partagé entre Val d'Oise et Seine-Saint-Denis.

Alors que les objectifs affichés pour le développement de la région Ile de France sont de :

* Réaffirmer la cohésion sociale : Europa City accentuerait un sentiment d'exclusion en proposant emplois et activités peu accessibles aux habitants du territoire.

* Renforcer les systèmes de transports : les réunions publiques organisées dans le cadre du débat public sur l'opportunité du projet Europa City, ont fait apparaître des demandes de la population bien loin des offres proposées.

* Renforcer la protection des espaces agricoles , naturels : 7ha de ferme urbaine et 10 ha d'espaces naturels hors sol annoncées par Europa City, sont bien dérisoires face à la stérilisation définitive de 280 ha de terres agricoles exceptionnelles.

* Accueillir l'essentiel de la croissance urbaine dans les territoires déjà constitués : aucune justification ne peut être trouvée à la construction de la bulle immobilière Europa City posée en plein centre d'un territoire agricole.

Pour toutes ces raisons, Environnement 93 s'oppose au projet « Europa City » considéré comme nuisible pour la région Ile de France.